



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Comité Syndical du 27 janvier 2020

Bureau du 13 janvier 2020

PREAMBULE

La loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 Août 2015 a créé le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire sur la situation financière de la collectivité). Il permet le Débat autour des Orientations Budgétaires (DOB) de la collectivité.

Préalablement à l'examen et au vote du budget, dans les 2 mois de son adoption, la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires permet de présenter des orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels pris par la collectivité, la structure et la gestion de la dette ; le ROB présente la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs et informe sur la situation financière de la collectivité.

Le présent document de synthèse est un support permettant d'envisager les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2020 du SIDOMRA, ses engagements pluriannuels et la structure de la dette ; Il a été réalisé en fonction des informations techniques et financières disponibles au 31 Décembre 2019.

Le budget 2020 sera voté dans la même séance que le vote du compte administratif 2019, le compte de gestion 2019 et l'affectation du résultat définitif dégagé de 2019, ce qui permet de voter dans la même séance le montant définitif des participations 2020 des EPCI.

Depuis octobre 2019, la procédure interne au SIDOMRA, de suivi financier et de préparation budgétaire a permis de commencer à prévoir les résultats 2019 et le futur budget 2020, afin d'informer le plus en amont possible les services financiers des EPCI de leur participation.

Le **budget 2020** s'inscrira dans le contexte général de la baisse et du gel des dotations de l'ETAT aux collectivités locales, pour la 7^{ème} année consécutive ; La loi de finances 2020 a en effet reconduit l'effort demandé aux collectivités locales, de participation au rétablissement des comptes nationaux.

Le SIDOMRA doit tenir compte dans le montage de son budget 2020 de cette situation, en limitant au maximum ses dépenses courantes ; celles-ci sont essentiellement contraintes par le tonnage traité et son évolution, et la mise à niveau des équipements, dans le respect des normes environnementales.

Le calcul des participations 2020 des 3 communautés tiendra compte de cette contrainte, en limitant au maximum possible leur évolution.

SITUATION FINANCIERE DU SIDOMRA A FIN 2019

L'EXECUTION BUDGETAIRE 2019

Elle a été conforme aux prévisions, sauf :

EN DEPENSES :

Le tonnage incinéré, à la baisse par rapport à 2018 et permis de minorer le réalisé :
4 484 000 € inscrits ⇒ 4 160 000 € réalisés ⇒ économie de 324 000 €

EN RECETTES :

La baisse des soutiens CITEO (décalage)

En 2018, réalisé 1 703 692 € contre 1 306 030 € ⇒ perte de 397 661 €

La baisse des recettes de revente des matériaux :

735 535 € en 2018, contre 531 426 € en 2019 ⇒ perte de 204 109 €

EN TERME DE RESULTATS FINANCIERS :

Global : l'excédent des deux sections s'élevait à 2 143 695 € en 2019, contre 1 834 013 € en 2018, soit + 309 682 €.

ENDETTEMENT :

L'essentiel des engagements pluriannuels du SIDOMRA est constitué par le remboursement à SUEZ RV de la construction des équipements de traitement et de valorisation ainsi que de leur exploitation.

Le SIDOMRA est engagé financièrement et techniquement, au-delà de l'exercice 2020, par une Délégation de Service Public (DSP) qui a confié au délégataire Novergie (groupe SUEZ) la construction et la gestion des équipements industriels (incinération et centre de tri) ; cette DSP qui devait se terminer en 2017, se termine en 2027, avec la prolongation intervenue en 2004, justifiée par la mise aux normes de l'usine et la construction du 4^{ème} four, en limitant l'impact sur le prix de traitement. Ce montage juridique a permis au syndicat de financer ses installations, leur maintenance, et leur entretien annuel ; en contrepartie le SIDOMRA rembourse annuellement à SUEZ RV, à travers une convention d'exploitation, un loyer, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement ; basé sur un prix à la tonne incinérée et ou triée, ce loyer est indexé sur les indices habituels de construction et de gestion de ce type d'équipement industriel.

Depuis 2018, s'applique l'avenant 26 à la Délégation de service public, qui rééquilibre les comptes financiers de la DSP, à l'avantage du SIDOMRA.

Particularité financière, le 4^{ème} four de l'installation est financé en partie par le Syndicat, pour un capital à financer de 28 274 587.18 €, à un taux de 4.36 % sur une durée de 66 trimestres (de 2011 à 2027), par un emprunt auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (BCME) en cession de créance au SIDOMRA.

En 2018, le SIDOMRA a soldé les emprunts résiduels contractés au moment de la construction des déchetteries et quai à déchets et n'a plus emprunté depuis.

Enfin le syndicat est engagé à travers deux marchés publics, à bon de commande, l'un pour la collecte du verre (2019/2023) et l'autre pour l'acquisition de composteurs individuels. Le syndicat est engagé sur un minimum de commandes à réaliser (tonnes de verre et nombre de composteurs).

Au-delà de ces engagements, le syndicat n'a pas de dettes particulières, ni de factures impayées. Un contentieux de 2008 sur le détournement de tonnages au moment des travaux de modernisation de l'usine s'est soldé par un protocole transactionnel avec SUEZ RV. Le syndicat s'est engagé à rembourser jusqu'au terme de la DSP, en 2027, une somme de 238 689€ soit 26 101,31€ par an.

Le syndicat rembourse à SUEZ RV, les taxes foncières et les contributions professionnelles qui ont remplacé la taxe professionnelle.

LE PERSONNEL SYNDICAL :

Depuis 2001, l'administration syndicale fonctionne avec 3 agents territoriaux titulaires à temps plein, dont un directeur général (Cadre A), une rédactrice principale (Cadre B), une adjointe administrative principale (Cadre C).

Ce personnel est renforcé par 2 agents mis à disposition de manière limitée, dont un agent de la mairie de Vedène pour les marchés publics et un agent de la Mairie d'Avignon, pour les caractérisations du centre de tri de la collecte sélective.

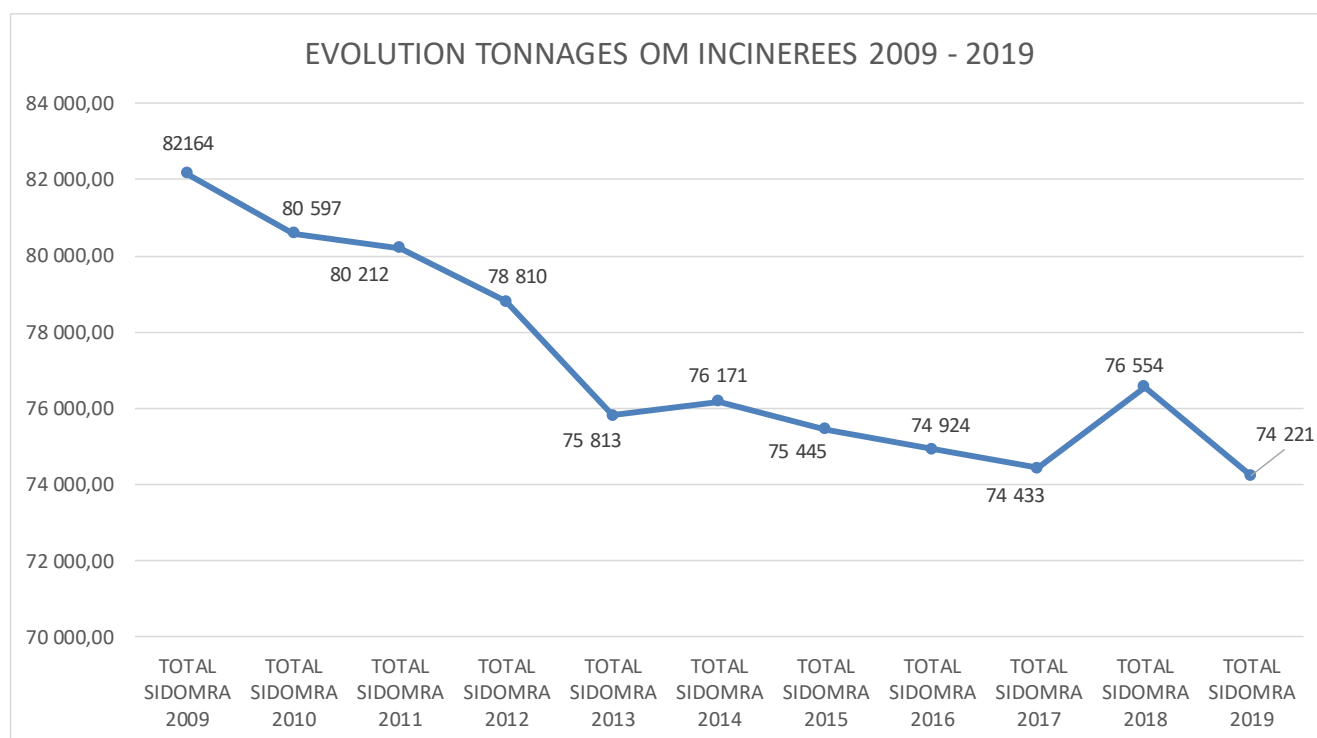
Concernant les horaires du personnel syndical, le temps de travail hebdomadaire est de 37h30, sur une base annuelle de 1607 heures, durée légale du temps de travail.

Les distributions de composteurs individuels, 4 samedis par an et la journée portes ouvertes annuelle, donnent droit à compensation, sous forme d'IHTS et de récupérations.

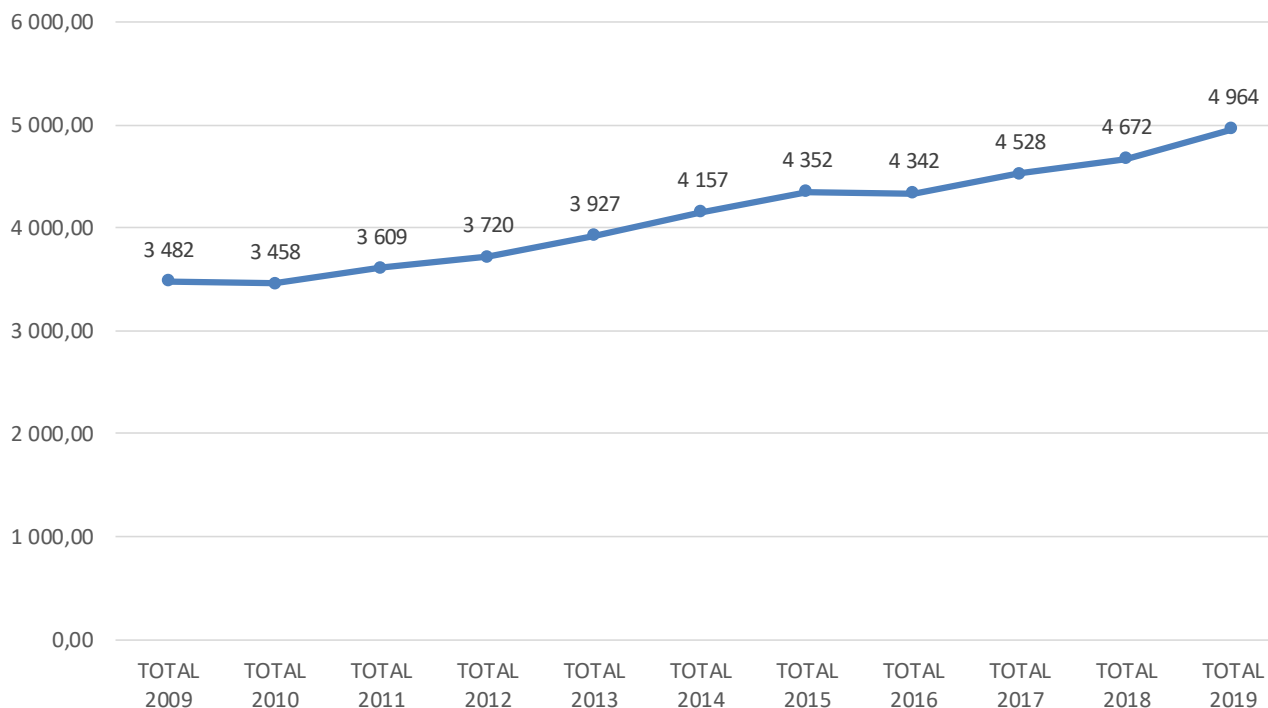
Comme avantage en nature, le SIDOMRA ne disposant pas de lieu de restauration, le personnel dispose de tickets restaurant, depuis 2006 ; enfin le DGS dispose d'un véhicule de fonction.

En 2020, le SIDOMRA ne renouvellera pas les services civiques de 2018, compte tenu de la difficulté rencontrée de mobiliser de jeunes volontaires.

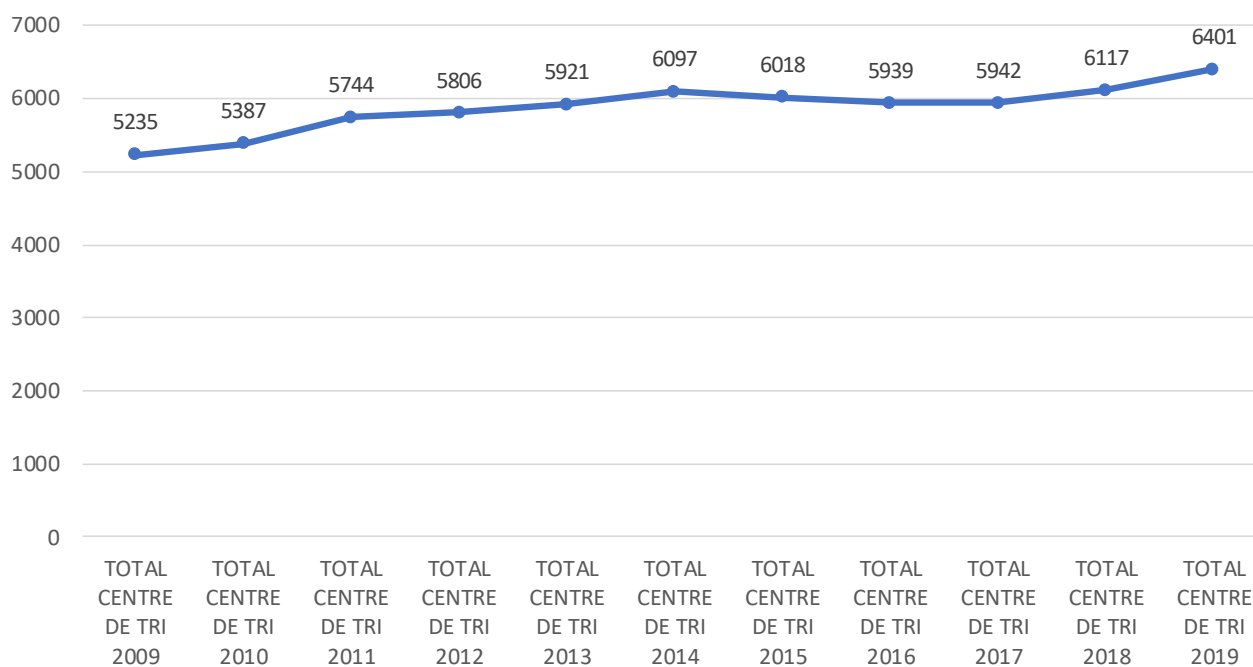
En 2020, le syndicat devra ouvrir un poste d'Attaché territorial, qui aura vocation à pourvoir le remplacement du départ à la retraite de l'actuel DGS.



EVOLUTION TONNAGE DU VERRE 2009-2019



EVOLUTION TONNAGES ENTRANTS CENTRE DE TRI 2009 - 2019



EVOLUTION DES TONNAGES PAR EPCI POUR L'ANNEE 2019



Cette baisse est particulièrement forte pour la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

Ainsi, pour le SIDOMRA au total en 2019, on arrive à 342 kg/hab/an d'OM incinérées pour 217 163 habitants, ce qui reste très élevé, surtout sur les communes très urbanisées, avec beaucoup d'habitats collectifs.

EVOLUTION POPULATION DGF 2020/2019 (population INSEE 2020)

COLLECTIVITE	POPULATION 2019	POPULATION 2020	EVOLUTION	HABITANTS
Grand Avignon	155 083	154 506	-0,37 %	-577
Avignon	94 200	93 671	-0,56 %	-529
Caumont	4 950	4 984	0,69 %	34
Entraigues	8 522	8 592	0,82 %	70
Jonquerettes	1 512	1 536	1,59 %	24
Le Pontet	17 749	17 685	-0,36 %	-64
Morières	8 419	8 440	0,25 %	21
Saint Saturnin	4 916	4 956	0,81 %	40
Vedène	11 812	11 629	-1,55 %	-183
Velleron	3 003	3 013	0,33 %	10
Les Sorgues du Comtat	49 245	50 051	1,64 %	806
Althen des Paluds	2 836	2 868	1,13 %	32
Bédarrides	5 167	5 245	1,51 %	78
Monteux	13 108	13 131	0,18 %	23
Pernes les Fontaines	9 566	9 883	3,31 %	317
Sorgues	18 568	18 924	1,92 %	356
Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	12 495	12 606	0,89 %	111
Chateauneuf de Gadagne	3 375	3 384	0,27 %	9
Le Thor	9 120	9 222	1,12 %	102
TOTAL SIDOMRA	216 823	217 163	0,16 %	340

EFFET DE L'AVENANT 26 DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

L'année financière 2019 se caractérise par l'application effective de l'avenant 26 de la DSP :

Celui-ci, applicable depuis le 1^{er} janvier 2018 s'est concrétisé par différents impacts financiers positifs.

EN RECETTE

- ✓ Le remboursement de l'année 2018 de la baisse de 3 € la tonne incinérée (+ 229 662 €)
- ✓ Le remboursement de l'année 2018 de la baisse de 30 € la tonne (sortante) des emballages du centre de tri = 157 549 € (5251 tonnes sur 2018)
- ✓ Le versement de l'intéressement à la tonne supplémentaire : 9 € x 10 035 T = 90 318 €

EN DEPENSE

- ✓ La baisse de 3 € la tonne incinérée soit pour 74 221 tonnes, un montant de – 222 663 €
- ✓ La baisse de 30 € la tonne triée sortante, soit : 5 354 T x 30 € = 160 620 €
- ✓ L'application de la TGAP réduite de la tonne incinérée de 12 € à 6 €, soit 74 221 x 6 = - 445 326 €

- ✓ Le remboursement des investissements financés par SUEZ (baisse des Nox, mise en place des compteurs selon la nouvelle clé de répartition de financement 1/3 sidomra et 2/3 SUEZ.

Grâce à ces recettes supplémentaires, et ses charges moindres, le SIDOMRA a pu équilibrer son budget 2019 avec une participation des EPCI, identique à celle de 2018, à 7 373 090 € HT.

LES RECETTES SYNDICALES

Elles sont constituées pour l'essentiel par les participations des 3 communautés calculées en fonction de la population et du tonnage incinéré et trié.

PRINCIPAUX INDICATEURS D'EXPLOITATION 2019

Il convient de rappeler ici la répartition de la population syndicale : La population totale du SIDOMRA s'élève à **217 163** habitants (données 2020 INSEE)

Selon la répartition suivante :

- ✓ Grand Avignon :154 506 (partie Vauclusienne) 71.00 %
- ✓ Sorgues du comtat : 50 051 23.00 %
- ✓ Pays des sorgues : 12 606 (Châteauneuf de Gadagne et le Thor) 6.00 %

TONNES	2017	2018	2019
d'OM incinérées	74 432 tonnes d'OMR soit 344,65 kg/habitant	76 554 tonnes d'OMR soit 353,07 kg/habitant	74 221 tonnes d'OMR soit 342 kg/habitant
triées sur le centre de tri	5 942 tonnes soit 27.51 kg/habitant	6 117 tonnes soit 28.21 kg/habitant	6 401 tonnes soit 29.48 kg/habitant
de verre collectées	4 528 tonnes de verre soit 20,96 kg/habitant	4 672 tonnes de verre soit 21,55 kg/habitant	4 672 tonnes de verre soit 22,85 kg/habitant

Différentes missions ont été poursuivies :

- ✓ La mise à disposition dans l'année de **782** composteurs individuels, portant le nombre total mis à disposition depuis 2004 à **14 545**. Cela représente une moyenne théorique de plus de 100 kg d'OM évités par foyer équipé et par an, soit une estimation de tonnage global évité de près de 1400 tonnes pour l'année 2019.
- ✓ L'organisation d'une journée Portes-Ouvertes du SIDOMRA, dans le cadre de la Fête de la Science.
- ✓ La poursuite du partenariat avec l'association KNET PARTAGE pour la collecte des déchets recyclables issus de la voie publique.
- ✓ La poursuite de la collaboration avec FNE 84 en matière d'éducation à l'environnement des élèves du cycle trois de primaire tant au sein des établissements scolaires que sur le site.

LES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

1) L'INCINERATION :

A – le coût :

En investissement le **coût annuel à la tonne** est passé au 1^{er} janvier 2019 de **36.23 € HT** à **36.77 € HT** soit une augmentation contractuelle de **1.5 %**.

En fonctionnement le **coût moyen annuel** est passé de **58.18 € HT en 2018** à **59.21 € en 2019 avant application de l'avenant N°26 soit 56.21€ HT**.

OU

En fonctionnement, après application de l'avenant N°26, le **coût moyen annuel** est passé de **55.19 € HT en 2018** à **56.21 € en 2019**, soit 1.85% d'augmentation.

B – les recettes :

Les participations des EPCI se sont élevées à 7 373 090 € HT comme en 2018.

2) LE CENTRE DE TRI :

A – le coût :

Après application de l'avenant N°26, le coût réalisé pour 2019 est de **1 498 218.72 € HT**, pour un prix moyen de **279.65 € HT la tonne sortante** contre **273.96 € HT** en 2018.

B – les recettes :

Le montant des soutiens de l'Eco-organismes CITEO est de **1 703 692 €**

Le montant des ventes de matières premières secondaires est de **541 903 €**, en baisse de **26.33 %** par rapport à 2018, suite à la forte chute des cours des prix de reprise sur le gros de mag (6 mois à 0 € ou 475 T à 0 €)

3) LA DECHETTERIE DE VEDENE :

A – les tonnages :

Le tonnage réceptionné sur le site de Vedène a baissé de **7.80% par rapport à 2018** avec **6 990 tonnes** reçues.

B – le coût :

Le coût annuel est de **317 693€ HT**, soit un coût à la tonne de **45.45 € HT** contre **45.78 € HT** en 2018, soit une baisse de **0.72%**.

Pour mémoire il est rappelé que le Grand Avignon rembourse en totalité cette somme au SIDOMRA.

4) LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE :

A – le coût :

La collecte du verre est facturée par la Société VIAL (MINERIS) au SIDOMRA sur la base de **42.90 € HT la tonne** pour un total de **212 950€ HT** en 2019 contre **37.64 € HT** en 2018, soit une hausse de **14%** due à la hausse du prix suite au renouvellement du marché.

B – les recettes :

Le tonnage collecté est vendu à O I au prix de **29.98€ sans taxes** la tonne. Ce même tonnage fait l'objet de la part de CITEO d'un soutien moyen à la tonne de **7 €**. Ce qui représente une recette totale de **183 569 €** pour 2019 contre **170 855 €** en 2018.

Cette augmentation s'explique par l'augmentation des tonnages.

C – le reversement à la Ligue contre le Cancer :

En 2019 le SIDOMRA a reversé à la Ligue contre le Cancer **3,05 €** par tonne collectée en 2018 soit la somme de **14 249.60 €**.

LES PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 2020

Le budget 2020 en grande masse s'élèverait à **20 102 530€ HT** environ dont **7 562 165€ HT** en investissement et **12 540 365€ HT** en Fonctionnement.

1) L'INCINERATION :

A – le tonnage prévisionnel :

A périmètre constant, le tonnage 2020 pourrait s'établir à **74 700 tonnes** contre **74 229 tonnes** en 2019 sur la base d'une augmentation estimée de **0.60 %**,

B – le coût :

Le coût moyen devrait se situer à environ **58 € HT** la tonne pour le fonctionnement. Ce coût tient compte de l'application de l'avenant N°26 avec une baisse de **3€/T**.

En investissement le coût devrait être de **37.05 € HT** la tonne soit un coût moyen global attendu de **95.05€ HT la tonne pour l'année 2020**.

C – les recettes :

La participation des trois EPCI sera en évolution par rapport à 2019 en fonction de leur population (Investissement) et du tonnage 2019 réalisé (Fonctionnement) en incinération.

La population de référence est celle publiée le 1^{er} janvier 2020 (population DGF INSEE).

La valorisation énergétique et l'intéressement de l'avenant 26 peut être estimée à environ **400 000 € HT** pour 2020 + **255 000€ HT** soit **655 000 € HT**. Celui-ci passe à **27 €** la tonne en 2020, avec un prix moyen de commercialisation de **96 €** par SUEZ RV aux clients extérieurs.

2) LE CENTRE DE TRI :

A – le tonnage :

Le tonnage pourrait s'établir à **6 500 tonnes entrantes et 5 500 en tonnage sortant** (taux de refus estimé à 15.38 %)

Il est à noter une évolution négative de la qualité du tri cependant.

B – le coût :

Le coût annuel est estimé à **1 559 000 € HT soit 282.88 € HT** la tonne sortante.

Ce coût tient compte de l'application de l'avenant N°26 avec une baisse de 30 €/T) sur une base d'évolution de prix de **1.30%** environ du fait de la remontée des indices de facturation.

L'augmentation envisagée est due uniquement à une prévision de hausse modérée des indices et du tonnage.

C – les recettes :

On peut estimer le montant du soutien à recevoir de CITEO à **1 400 000 €**.

La vente de matière première secondaire est estimée à **500 000 €** afin de tenir compte de la baisse des cours constatée en 2019 et qui se confirme en 2020.

3) LA DECHETTERIE DE VEDENE :

La prévision de tonnage est estimée à **7 600 tonnes** pour un coût de **349 600 € HT, soit 46 € HT la tonne**, remboursé par le Grand Avignon.

4) LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE :

A – le tonnage :

Après une augmentation de plus 6 % entre 2018 et 2019, on peut donc estimer le tonnage 2020 à 5 200T.

B – le coût :

Le coût à la tonne devrait être de **43.50€ HT**, soit un total de **226 200 € HT** par application contractuelle du prix du nouveau marché approuvé par le comité syndical du 26 novembre 2018.

C – les recettes :

La vente du verre, ajoutée au soutien de CITEO permettrait d'encaisser plus de **193 000 € sans taxe** pour un tonnage de 5 200 tonnes dont **15 140 €** (soit tonnage 2019 : 4964 T x 3.05 €) seraient reversés à la Ligue de lutte contre le Cancer.

5) LE FONDS DE ROULEMENT :

Il est proposé d'inscrire un montant de fonds de roulement de **50 000 €**.

6) L'INVESTISSEMENT :

La modernisation indispensable du centre de tri.

Le budget 2020 doit prévoir les crédits nécessaires à cette modernisation.

En effet, la Loi TECV de 2015 et les objectifs de l'éco-organisme CITEO prévoit la généralisation de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire national ; au niveau Vauclusien, les 16 communes du SIDOMRA sont les dernières à ne pas être encore passées en ECT.

Compte tenu du projet réalisé et soumis à l'appel à projet CITEO de Juillet 2019, il s'avère que le calendrier prévisionnel établi avec le délégataire SUEZ et l'assistance à maîtrise d'ouvrage TRIDENT Services, impose, pour être prêt au 1^{er} trimestre 2022, de lancer l'opération en 2020.

Le projet d'extension/modernisation, sur le bâtiment actuel (10 000 T/an) a été chiffré à 3 millions d'€uro environ.

Des négociations sont actuellement en cours avec SUEZ RV sur le portage financier du projet.

Une consultation d'organismes bancaires a été menée par le SIDOMRA. La meilleure offre est celle du Crédit Agricole pour un emprunt de 7 ans, à un taux de 0.15 %.

Il est donc proposé que le budget 2020 prévoit l'inscription de cette première tranche de travaux, financé par un emprunt d'équilibre.

7) LES DOTATIONS AUX PROVISIONS :

Un crédit de **50 000€ HT** est prévu.

8) LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE :

La Contribution Economique Territoriale (CET) composée de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) s'est appliquée à plein depuis 2012. Le calcul annuel de la Valeur Ajoutée ne permet pas d'envisager son montant avec exactitude. Il sera donc proposé une inscription prudente de **100 000 € HT**.

9) LA TAXE COMMUNALE ET LA TGAP :

En 2019, il aura été acquitté **114 830€ HT** de Taxe Communale sur la base de **1,5€ HT** la tonne. En 2020, il est proposé l'inscription d'un crédit de **112 000 € HT** sur la base des tonnages incinérés en 2019.

En 2019, il aura été acquitté **445 375€ HT** de TGAP sur la base de **6€ HT** la tonne. En 2020 c'est un crédit de **450 000€ HT** qui sera ouvert sur la base de **6€ HT** la tonne (Loi de finances 2020).

LES PARTICIPATIONS DES EPCI POUR 2020

Depuis le budget 2015, il a été décidé que les participations financières des 3 Communautés seraient actualisées sur la dernière population DGF 2020 connue pour l'investissement, et le tonnage réalisé l'année N- 1 soit 2018 en 2019 (INSEE).

Ce mode de calcul, au plus près de la réalité du territoire et de son évolution démographique, permet d'éviter des effets de rattrapage comme ce fut le cas en 2015 (2009/2014).

Nous l'avons vu, les bons résultats de la gestion 2019, oriente un budget 2020 équilibré, qui permet à la fois de prévoir l'avenir (études et projets du nouveau centre de tri, de contrôler activement le délégataire et ses travaux et réalisations (contrôle de la DSP) ; les charges courantes sont maîtrisées, (personnel, emprunt), ainsi que les charges générales du syndicat, tout en assurant une bonne visibilité du SIDOMRA et son évolution ; les actions en faveur de la réduction des déchets (opération composteurs, actions pédagogiques et de communication en faveur du tri...) sont financées.

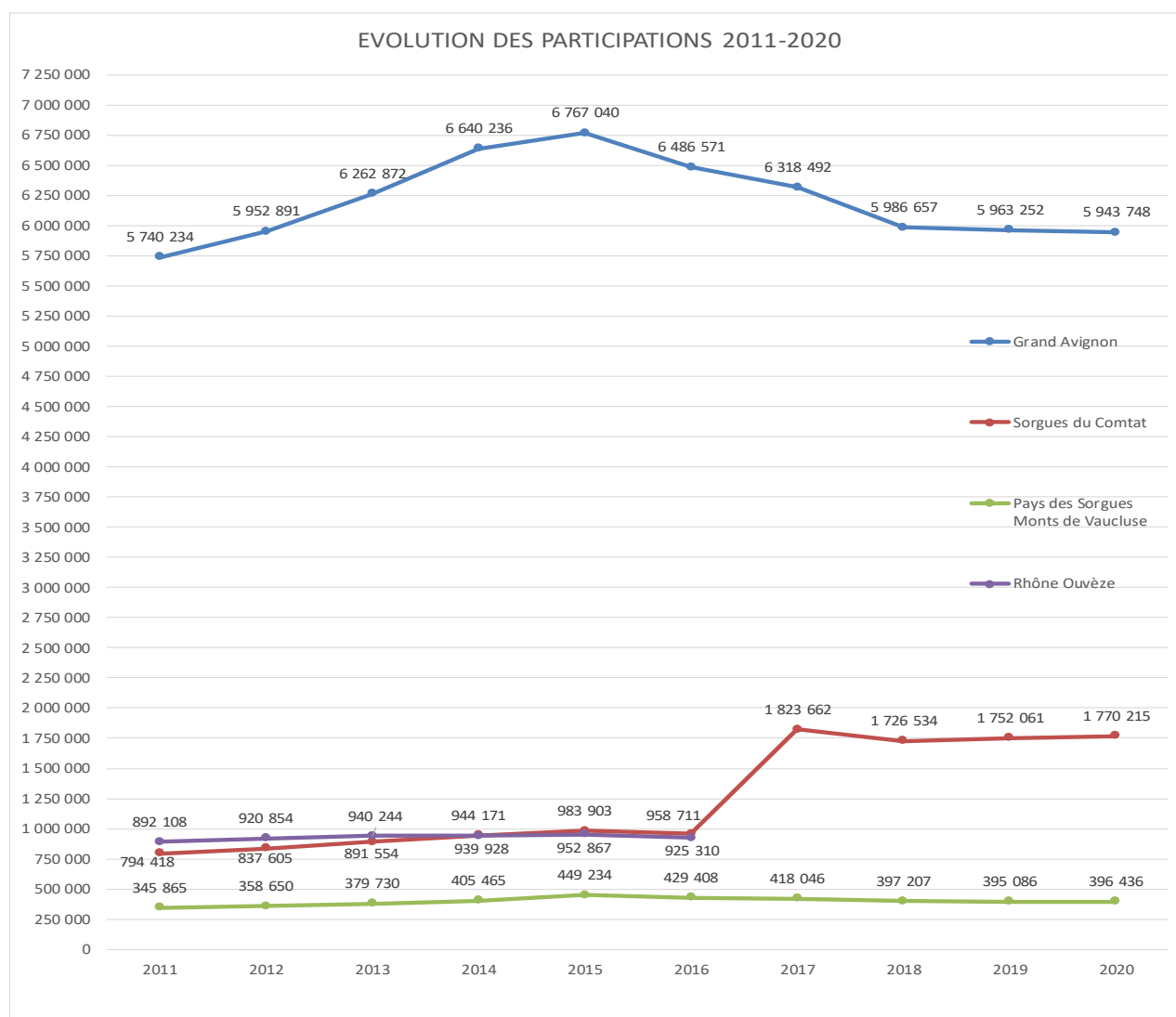
La principale inconnue de ce budget 2020, reste le niveau du tonnage incinéré et trié qui sera réalisé, avec l'inflexion ou non des tendances observées depuis plusieurs années... qu'il est très difficile de prévoir. Les hypothèses de construction budgétaires restent réalistes compte tenu des résultats depuis plusieurs années, retracés dans les graphiques présentés.

Dans ces conditions, il est proposé au débat d'orientation budgétaire, et selon le ROB présenté, 1 scénario qui prévoit en 2020 le lancement des travaux de modernisation du centre de tri.

Cela donnerait, appliqué au 3 EPCI, le maintien global pour la 2^{ème} année consécutive des participations à 8 110 399 € TTC

- **Pour le Grand Avignon** une participation en baisse de **0.33 %** par rapport à celle de 2019, soit -17 731.12 €
- **Pour la Communauté des Sorgues et des monts de Vaucluse** en hausse de **0.34 %** par rapport à celle de 2019, soit 1 227.12 €
- **Pour la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat** en hausse de **1.04 %** par rapport à celle de 2019, soit 16 504.01 €.

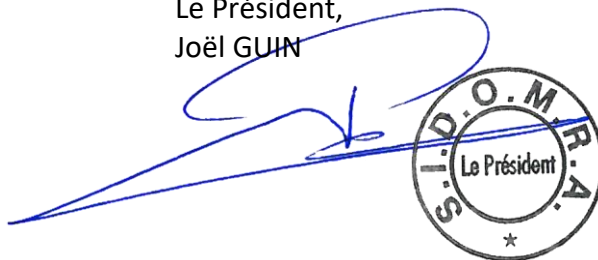
Ces montants sont bien évidemment, à ce stade de la préparation budgétaire du syndicat, des hypothèses qui seront soumis au vote du budget 2020, en mars. Des variations pourraient encore intervenir, mais la tendance est là ...



CONCLUSIONS :

Si ces **Orientations** sont approuvées par le Comité Syndical, elles seront traduites dans le projet de budget 2020, lequel sera soumis au vote du Comité en mars prochain après approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2019.

Vedène, le
Le Président,
Joël GUIN

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "S.D.O.M.R.A.S." around the perimeter, "Le Président" in the center, and a small star at the bottom.